

MICHEL FOUCAULT ET LES SCIENCES SOCIALES EN AMÉRIQUE

Alain Beaulieu

Philosophie, Université Laurentienne

Les sciences sociales constituent l'une des principales voies d'entrée de Foucault en Amérique. Mais qu'est-ce qui justifie cette prompte américanisation de la pensée foucauldienne? Pour y répondre, il faut d'abord rappeler quelques-uns des moments les plus déterminants qui jalonnent la tradition américaine du contrôle social et montrer de quelle manière la richesse des développements entourant les théories fonctionnaliste et conflictualiste a pavé la voie à l'intégration de la pensée de Foucault dans les sciences sociales en Amérique. Nous verrons ensuite avec quelle facilité les sciences sociales américaines se sont appropriées la conceptualité foucauldienne en répondant de manière originale à l'appel de Foucault qui encourageait l'utilisation de ses « outils » conceptuels dans la plus grande diversité de champs d'analyse. Nous présenterons finalement l'interprétation du sociologue italien Dario Melossi qui attribue un rôle « épochal » à la description foucauldienne de la société de contrôle démocratisée. La situation socio-économique européenne des années 1960-70, dépeinte par Foucault, correspondrait dans ses grandes lignes à celle qui s'est mise en place en Amérique depuis le *New Deal* de 1929. En somme, nous verrons que le succès remporté par la pensée foucauldienne dans les sciences sociales américaines trouve deux motivations : l'une à caractère historique (l'assimilation rapide des analyses sophistiquées du pouvoir élaborées par Foucault a été rendue possible grâce à la longue maturation dont bénéficiaient depuis le XIX^e siècle les théories du contrôle social en Amérique), et l'autre à caractère politique (Foucault décrit le fonctionnement des sociétés démocratiquement contrôlées correspondant à celle des Américains depuis la fin des années 1920).

1. La triple réception de Foucault aux États-Unis

Michel Foucault jouit aux États-Unis d'une notoriété singulière aussi bien dans l'arène universitaire que dans les milieux populaires associés aux revendications sociales et à la contre-culture¹. Le succès américain de

¹ En témoigne le succès américain de plusieurs biographies consacrées à Foucault :

Foucault, et en particulier de la théorie foucauldienne du pouvoir, dépasse la simple anecdote biographique (*i.e.* les nombreux voyages de Foucault en Amérique) pour trouver une sorte d'expression naturelle au sein d'une grande diversité de disciplines académiques. On peut parler d'une triple réception de Foucault dans les universités américaines. 1. Il y a d'abord une place remarquable qui est réservée à Foucault dans le champ des « *Cultural Studies* » et des « *Literary Studies* », qui trouve, selon une spécificité très états-unienne, un prolongement dans les domaines des sciences historique et politique. Au cours des années 1970 et 1980, l'école du *New Historicism* est fondée sur la côte ouest américaine. Elle a son organe officiel : la revue *Representations*². Le succès du *New Historicism* se fait sentir au sein des départements (très politisés) de « littérature » avant de s'étendre rapidement à la gauche culturelle³. Placée sous le signe d'une politique radicale, la nouvelle école californienne d'obédience foucauldienne se caractérise par la défense du droit à l'expression dans le monde universitaire des groupes minoritaires (noirs, femmes, homosexuels, hispanophones, etc.) en dénonçant les exercices de pouvoir inhérents aux discours dominants⁴. 2. Il y a ensuite un intérêt plus spécifiquement philosophique qui se manifeste aux États-Unis pour l'œuvre de Foucault. Cette perspective théorique étudie les analyses foucaaldiennes désormais classiques consacrées à l'archéologie du

Didier Eribon : *Michel Foucault*, Cambridge, Harvard University Press, 1991 (la version originale française est parue la même année); David Macey : *The Lives of Michel Foucault*, New York, Pantheon, 1993; et James Miller : *The Passion of Michel Foucault*, New York, Simon and Schuster, 1993. Cette dernière biographie a soulevé de vives controverses en fournissant des munitions à ceux qui ont cherché à discréditer l'œuvre de Foucault en la rapprochant de la vie personnelle d'un « sujet pathologique » irresponsable et à la recherche d'expériences-limites qui l'auraient, entre autres, conduit à transmettre volontairement le VIH à ses partenaires de San Francisco. Sur cette question, voir Roddy Reid : « Foucault en Amérique : biographème et *Kulturkampf* », *Futur antérieur*, 23-24, 1994, p. 133-165.

² À la même époque paraissent sur la côte est américaine plusieurs revues contre-culturelles, dont *Semiotext(e)*, *Glyph*, *Diaspora*, *Boundary 2*, qui ont fortement contribué à la diffusion de la *French Theory*.

³ Éric Fassin : « La chaire et le canon. Les intellectuels, la politique et l'Université aux États-Unis », *Annales ESC*, 2, 1993, p. 265-301.

⁴ Jean-Claude Barat : « Le post-structuralisme français aux États-Unis. Greffe ou rejet? », *Lettres actuelles*, n°10, 1996, p. 34-41; Geoffrey Gait Harpham : « Foucault and the New Historicism », *American Literary History*, 3, 2, 1991, p. 360-375; Roddy Reid : « Foucault in America : Biography, 'Culture War', and the New Consensus », *Cultural Critique*, Winter 1996-1997, p. 179-211. Signalons aussi le dossier « Le crépuscule de l'Europe sur les campus américains », *Le messager européen*, 5, 1991, p. 95-158.

savoir, à la généalogie du pouvoir, à la biopolitique et à la gouvernementalité. Plusieurs représentants américains de la philosophie continentale interprètent également les rapports souvent complexes et polémiques de Foucault aux différents courants de la pensée et aux grandes figures historiques (antiquité grecque, Kant, Hegel, Nietzsche, théorie critique, phénoménologie, structuralisme, etc.)⁵. 3. Les travaux de Foucault trouvent finalement un accueil favorable aux États-Unis chez les spécialistes des sciences sociales en venant enrichir la tradition américaine du contrôle social qui est déjà bien établie depuis la fin du XIX^e siècle. C'est de cette troisième voie d'entrée de Foucault aux États-Unis, sans doute celle qui demeure la plus novatrice et exploratoire, dont il sera ici question.

2. L'émergence de la théorie américaine du *social control*

Michael Donnelly, professeur de sociologie à l'Université Harvard, constate la chose suivante : « Il n'est pas étonnant que ce soit dans les sciences sociales que la compréhension de Foucault soit la plus efficace [aux États-Unis], en raison de la tradition américaine de critique sociale »⁶. Dans ce bref article qui fait état de la percée de Foucault aux États-Unis, l'auteur souligne l'importance des travaux de Foucault dans le champ des sciences sociales en reléguant à un rôle second l'influence de Foucault dans les disciplines littéraires, culturelles ou purement philosophiques. Afin de rendre explicite ce commentaire qui apparaît dans un trop bref article, il nous faut situer l'introduction des travaux de Foucault en Amérique dans une perspective historique plus large qui remonte à plusieurs décennies avant l'introduction de la pensée foucauldienne au cœur des débats américains en sciences sociales. Plus précisément, il nous paraît important de rappeler quelques-unes des spécificités de la tradition américaine relatives à la théorie du « *social control* ». Ce qui nous permettra de montrer de quelle manière l'évolution de cette tradition, qui a fait œuvre de pionnière à l'échelle

⁵ Mentionnons seulement : Graham Burchell, Colin Gordon & Peter Miller (éd.) : *The Foucault Effect. Studies in Governmentality*, Chicago, University of Chicago Press, 1991; David Hoy Couzens (éd.) : *Foucault, A Critical Reader*, New York/Oxford, Blackwell, 1986; Hubert Dreyfus & Paul Rabinow : *Michel Foucault : Beyond Structuralism & Hermeneutics*, Chicago, University of Chicago Press, 1983; Gary Gutting : *Michel Foucault's Archeology of Scientific Reason*, New York/Cambridge, Cambridge University Press, 1989; Michael Kelly (éd.) : *Critique & Power. Recasting the Foucault/Habermas Debate*, Cambridge, MIT Press, 1994; John S. Ransom : *Foucault's Discipline. The Politics of Subjectivity*, Durham/London, Duke University Press, 1997.

⁶ Michael Donnelly : « La planète Foucault », *Magazine littéraire*, 207, mai 1984, p. 52.

internationale et qui continue encore aujourd'hui à déterminer une certaine avant-garde, a généré un contexte intellectuel favorable à l'adoption quasi-instantanée de l'analytique foucaldienne du pouvoir.

Si nous parlons de « *social control* » plutôt que de « contrôle social » ce n'est pas par pédanterie. Le maintien de l'expression anglaise met en perspective la plurivocité du syntagme dont l'une des significations, à savoir l'aspect régulateur et positif du *social control*, n'est pas aussi clairement et naturellement attribué à ce qui apparaît dans l'expression française. Pour bien saisir ces enjeux linguistiques, il nous faut remonter au fondateur de la théorie du *social control*, c'est-à-dire au sociologue américain Edward Alsworth Ross (1866-1951)⁷. Ross a développé la notion à travers une série d'articles d'abord parus entre 1896 et 1898 dans l'*American Journal of Sociology* qui ont ensuite été réunis et publiés en 1901 dans un ouvrage intitulé tout simplement *Social Control*⁸. Dans ces textes, Ross étudie la manière dont la société se fonde en explicitant les lois générales par lesquelles les groupes sociaux influencent positivement la vie des individus. La théorie sociologique élaborée par Ross n'est donc pas une théorie critique de la société. Elle s'intéresse au contraire aux mécanismes qui permettent à la société de créer des relations ordonnées entre les individus de manière à minimiser les cas de déviance. Ross essaie de déterminer les conditions selon lesquelles les intérêts individuels sont les mieux gouvernés par les intérêts collectifs. Il identifie les types d'agencements sociaux les plus aptes à favoriser la cohésion sociale. Ce point de vue encourage donc la régulation sociale. Certains traducteurs et commentateurs ont d'ailleurs proposé de rendre la notion de *social control* élaborée par Ross et ses continuateurs par l'expression « régulation sociale »⁹ pour bien montrer la recherche d'équilibre ou l'aspect positif inhérent au terme anglais de *control*.

Dans la langue anglaise, le *control* est d'abord associé à l'idée d'une juste

⁷ L'expression « social control » a reçu sa première définition dans le livre de George F. Vincent et Albion W. Small : *An Introduction to the Study of Society*, New York, American Book Company, 1894. C'est cependant Edward Alsworth Ross qui a élaboré la première véritable théorie du social control. Elle allait devenir la référence sociologique incontournable.

⁸ Edward Alsworth Ross : *Social Control. A Survey of the Foundations of Order*, New York, Macmillan, 1901 (réédition : Cleveland/London, The Press of Case Western Reserve University, 1969). Une version abrégée de cet ouvrage a été publiée sous le titre *Social Control and the Foundations of Sociology*, Beacon Press, Boston, 1959.

⁹ Bernard-Pierre Lécuyer : « Régulation sociale, contrainte sociale et "social control" », *Revue française de sociologie*, 8, 1, 1967, p. 78-85.

maîtrise. Contrairement au français « contrôle », la connotation de « contrainte » associée à l'anglais « *control* » n'apparaît que secondairement. Si bien que le *social control* est d'abord compris comme un ensemble de règles et de normes auxquelles se conforment les individus, ou auxquelles les individus demeurent subordonnés pour le bien de l'ensemble sans qu'à cette forme de domination soit attribuée une valeur péjorative. Le *control* exerce, en premier lieu, une influence positive. Il est originairement compris par la langue anglaise comme ce qui est recherché en étant associé à un manque légitime à combler. Ces préoccupations alimentent les travaux de Ross qui puise aussi son inspiration, d'une manière paradoxale, mais en partie seulement, des premières théories sociologiques du pouvoir développées en France principalement par Auguste Comte, Émile Durkheim et Gabriel Tarde. Bien que l'expression de « contrôle social » ne soit pas le maître-mot de ces sociologues français, leurs descriptions de l'organisation de la vie sociale attribuent une valeur positive à la puissance régulatrice de la société. La recherche du plus grand ordre social est pleinement revendiquée. Ainsi, le besoin d'une régulation des relations sociales par le « pouvoir spirituel » est clairement formulé par Comte qui écrit : « Le pouvoir spirituel a donc pour destination propre le gouvernement de l'opinion c'est-à-dire l'établissement et le maintien des principes qui doivent présider aux divers rapports sociaux ». Ce pouvoir correspond au « système entier d'idées et d'habitudes nécessaires pour préparer les individus à l'ordre social dans lequel ils doivent vivre »¹⁰. D'une manière similaire, Durkheim défend l'idée d'une nécessaire limitation sociale des besoins humains, d'un recours à l'autorité pour assurer le bon fonctionnement de la vie sociale et d'une régulation sociale en vue d'éviter les « anomies » (dans le cas précis étudié par Durkheim : le suicide). Durkheim parle ainsi d'une « puissance régulatrice » et d'un « pouvoir qui domine les individus », compris comme une « réglementation destinée à contenir les passions individuelles »¹¹. Chez Gabriel Tarde, qui selon certains, demeure la première source d'inspiration théorique pour Ross¹², il n'en va pas autrement. Dans les écrits qu'il consacre à la pénalogie (il est juriste de formation), Tarde soutient que la réforme du criminel passe par l'imitation de l'ordre social. La critique tardienne de la désorganisation civile ouvre sur l'éloge de la subordination individuelle aux

¹⁰ Auguste Comte : *Système de politique positive* [1851], tome IV, Paris, Larousse, 1895, p. 193.

¹¹ Émile Durkheim : *Le suicide*, Paris, Alcan, 1897, p. 275-279.

¹² Don Martindale: *The Nature and Types of Social Theory*, Boston, Houghton Mifflin, 1960, p. 32.

lois sociales¹³. Les travaux de Ross s'inspirent d'un tel type de pouvoir social régulateur. À l'instar de ces trois sociologues français, Ross soutient qu'il est dans l'intérêt d'une société d'entretenir un certain pouvoir disciplinaire. L'obéissance est l'essence d'une société véritablement efficiente. Ross devient cependant plus original par rapport à la sociologie française naissante de la fin du XIX^e siècle en systématisant les mécanismes de socialisation à travers une description élaborée de l'ordre social. La contribution majeure de Ross consiste à identifier et à décrire, dans leur diversité et leur complexité, les processus ou les lois d'organisation qui composent le *social control* au sein de quelques dizaines d'activités sociales : loi, croyances, éducation, religion, arts, opinion publique, coutumes, etc.

Au cours des décennies 1910 à 1940, et dans la foulée des travaux de Ross, plusieurs sociologues américains se présentant sous la bannière du « fonctionnalisme » ont cherché à mieux comprendre les mécanismes sociaux qui influencent la vie des individus¹⁴. Inspirés par Ross, cette sociologie américaine de la première moitié du siècle étudie les comportements relationnels en s'intéressant davantage aux problèmes liés au maintien de l'ordre social, plutôt qu'aux éventuelles conséquences négatives et injustement normalisatrices de l'ordre social. En particulier, la sociologie de la déviance connaît un essor remarquable en tentant de déterminer le meilleur ordre social capable de minimiser les cas de délinquance et la criminalité. Ces premières théories du *social control* opposent clairement le *control* à une forme de pouvoir coercitif en considérant l'autoritarisme de l'appareillage social comme un ensemble de principes légitimes apte à assurer le plus grand équilibre social.

3. Le tournant « conflictualiste » de la critique sociale américaine

Depuis les travaux de Ross, les spécialistes américains des sciences sociales en général, et les sociologues en particulier, n'ont jamais cessé de multiplier les angles d'analyse en vue de mieux saisir le pouvoir social dans sa nature et ses effets. Deux facteurs peuvent expliquer la persistance de cet

¹³ Gabriel Tarde : *La criminalité comparée*, Paris, Alcan, 1886; *La philosophie pénale*, Lyon, Stock, 1890; *Études pénales et sociales*, Lyon, Stock, 1892.

¹⁴ Mentionnons principalement George Herbert Mead (1863-1931), William I. Thomas (1863-1947), Charles H. Cooley (1864-1929) et Talcott Parsons (1902-1979). Parsons, bien que moins influencé par la théorie américaine du *social control* que par la sociologie européenne (il traduit Weber), demeure une figure majeure du courant fonctionnaliste.

enthousiasme américain pour la question de l'organisation de la vie sociale¹⁵. D'abord, les théories sociales européennes sont considérées comme impropres à rendre compte des processus permanents d'organisation de la société en fonctionnant, le plus souvent, sur un mode binaire : Marx oppose la société capitaliste à la société communiste, Tönnies oppose la société contractuelle et artificielle (*Gesellschaft*) à la communauté affective (*Gemeinschaft*), Weber oppose la société traditionnelle à la société rationnelle et bureaucratique, Durkheim oppose la solidarité mécanique (transcendance de la société) à la solidarité organique (coexistence de la société et des individus sur un même plan), etc. Le second motif pouvant expliquer cet engouement typiquement américain pour le thème du pouvoir social est d'ordre plus historique. L'Amérique est une terre nouvelle qui constitue un véritable laboratoire pour l'étude des transformations de l'organisation de la vie sociale. Pensons seulement à la rencontre des cultures, si présente en sol américain, et qui contraste avec les particularités culturelles territorialement mieux délimitées du côté européen.

La théorie américaine du *social control* a pris un tournant décisif à partir des années 1950 et 1960. Le sens du terme *control* est redéfini de manière radicale jusqu'à acquérir un sens opposé à celui que lui avait conféré, depuis Ross, les théoriciens fonctionnalistes de l'ordre social (ceci bien que la perspective fonctionnaliste se découvre aussi de nouveaux adeptes). Dès lors, la question n'est plus de savoir quel type d'organisation sociale permet de garantir un niveau de déviance minimal. La nouvelle génération interroge plutôt l'incapacité de la société normalisée à intégrer les différences. À la question rossienne : « Comment un ordre social donné permet-il de réduire les cas d'imperfection sociale ou de déviance? », les conflictualistes opposent maintenant celle-ci : « Étant donné la façon dont l'organisation sociale normalise le comportement des individus, comment s'assurer que cette organisation ne sera pas utilisée au profit de tel groupe et au détriment d'un autre? » Pour les conflictualistes, le contrôle social correspond à un pouvoir de contraindre, à un moyen de coercition. L'ordre social est perçu comme un véhicule idéologique par les nouveaux théoriciens des conflits sociaux qui ne considèrent plus les cas de déviance comme des anomalies ou des « pathologies sociales » à guérir par le renforcement de l'ordre social. Ils croient au contraire que les cas de marginalisation sont des conséquences logiques du mode d'organisation de la vie sociale.

¹⁵ Robert F. Meier: « Perspectives on the Concept of Social Control », *Annual Review of Sociology*, 8, 1982, p. 35-55 (voir p. 36-37).

Contrairement à la tradition de l'ordre pour laquelle les problèmes sociaux reflètent les échecs de l'individu dans l'accomplissement de ses rôles sociaux, la tradition du conflit prône l'incapacité de la société à satisfaire ses besoins nouveaux et ceux des collectivités. Cette incapacité découle de l'existence de l'exploitation et du contrôle social par une minorité. Dans ce cadre, les problèmes sociaux n'ont rien d'anormal, ils sont plutôt les conséquences de la structure économique du capitalisme et des relations de pouvoir existantes¹⁶.

Le contrôle social est considéré par les conflictualistes non plus comme un moyen de prévenir la déviance et la criminalité, mais plutôt comme une façon de produire l'exclusion et la marginalité en rapportant les comportements individuels à un ensemble de normes définies de manière toujours intéressée et jamais neutre.

*[The conflict theory] is a large turn away from older sociology that tended to rest heavily upon the idea that deviance leads to social control. I have come to believe that the reverse idea (i.e., social control leads to deviance) is equally tenable and the potentially richer premise for studying deviance in modern society*¹⁷.

La théorie du conflit, dont l'un des premiers représentants fut Charles Wright Mills (1916-1962)¹⁸, et qui est encore bien vivante aujourd'hui¹⁹, est

¹⁶ Robert Mayer et Henri Dorvil : « La sociologie américaine et les problèmes sociaux », dans Henri Dorvil et Robert Mayer (dir.) : *Problèmes sociaux 1*, Québec, Presses de l'Université du Québec, 2001, p. 57-78 (voir p. 74). Ce texte met en perspective les différences entre la théorie de l'ordre (ou fonctionnalisme) et la théorie du conflit (*conflict theory*) au sein de la sociologie américaine. Voir aussi à ce sujet Morris Janowitz : « Sociological Theory and Social Control », *American Journal of Sociology*, 81, 1, 1975, p. 82-108; Meier, « Perspectives on the Concept of Social Control »; et James F. Short & Robert F. Meier : « Criminology and the Study of Deviance », *American Behavioral Scientist*, 24, 3, 1981, p. 462-478.

¹⁷ Edwin M. Lemert : *Human Deviance, Social Problems and Social Control*, Englewood Cliffs, Prentice-Hall, 1967, p. ix.

¹⁸ Charles Wright Mills : *The Power Elite*, New York, Oxford University Press, 1959; *Power, politics and people*, New York, Ballantine Books, 1963.

¹⁹ Mentionnons seulement quelques ouvrages représentatifs de la *conflict theory* prenant clairement position contre la théorie fonctionnaliste : Paul Connerton (éd.) : *Critical Sociology*, New York, Penguin, 1976; David F. Greenberg : *Crime and Capitalism. Readings in Marxist Criminology*, Philadelphia, Temple University Press, 1993; Lemert, *Human Deviance, Social Problems and Social Control*; Robert Nisbet : *Twilight of Authority*, New York, Oxford University Press, 1975; Richard Quinney : *Class, State and Crime. On the Theory and Practice of Criminal Justice*, New York, David McKay Company, 1977.

fortement influencée par l'analyse marxiste. L'avènement de la critique sociale en Amérique correspond d'ailleurs à la fin du maccarthysme. L'abolition de la politique de persécution et de délation adoptée aux États-Unis dans les années 1950 contre les sympathisants à la cause communiste a ainsi pu agir comme un exutoire pour la libre expression des revendications sociales. Le développement de la pensée américaine radicale s'inspire d'une période d'intenses revendications sociales où l'on assiste à une série de soulèvements populaires et d'actes de dénonciation des inégalités sociales²⁰. L'un des exemples parmi les plus représentatifs à cet égard est le combat de Martin Luther King mené contre la ségrégation des noirs en Amérique au cours des décennies 1950-60 et qui culmine dans son fameux discours de 1963 : « *I have a dream...* ».

La théorie conflictualiste s'intéresse moins aux *moyens légitimes* d'exercer le contrôle qu'aux *conséquences négatives* de l'exercice du contrôle. Ce qui nous rapproche de la connotation de contrainte généralement accordée en français au terme de contrôle. Nous disions que les premiers sociologues français soutenaient la nécessité de renforcer l'autorité du pouvoir social en vue de minimiser les risques d'« anomie » ou de déviance. Cependant, la position de Durkheim à ce sujet n'est pas aussi tranchée. En effet, par contraste avec le « second Durkheim » que nous avons cité plus haut, le « premier », celui des *Règles de la méthode sociologique* (1895), ne défendait pas la « puissance régulatrice » de la vie sociale, mais définissait plutôt le fait social comme un « pouvoir de coercition externe » et une « contrainte extérieure »²¹, introduisant du même coup dans la sociologie française le sens d'« acte autoritaire » associé au pouvoir social, signification qui sera par la suite reprise (sans la référence explicite à Durkheim) par la théorie conflictualiste américaine.

Foucault ne situe son analytique du pouvoir ni par rapport à Ross ou à la théorie fonctionnaliste, ni par rapport au premier Durkheim²² ou à la théorie conflictualiste. Cependant, l'exposition de cette brève histoire du « contrôle social » nous paraît être un point de départ essentiel pour rendre compte du

²⁰ John Horton : Order and Conflict Theories of Social Problems as Competing Ideologies », *American Journal of Sociology*, 71, 6, 1966, p. 701-713.

²¹ Émile Durkheim : *Les règles de la méthode sociologique*, Paris, Presses universitaires de France, 1963 [1895], p. 11 et 14.

²² Les rares références de Foucault à Durkheim concernent la théorie durkheimienne de la prohibition de l'inceste. Voir *Dits et écrits*, vol. III, Paris, Gallimard, 1994, p. 478-479 et *Dits et écrits*, vol. IV, Paris, Gallimard, 1994, p. 184.

succès de la pensée foucauldienne en Amérique. En effet, à la fin des années 1960 et au début des années 1970, la riche tradition américaine de la critique sociale avait suffisamment mûri pour accueillir une nouvelle conception plus élaborée du pouvoir. La conception foucauldienne du pouvoir offre une alternative à la fois à la théorie consensuelle de l'ordre social (fonctionnalisme) et à la théorie marxiste du conflit social (conflictualisme). D'un point de vue foucauldien, la régulation sociale n'est jamais neutre et désintéressée, tandis que la critique sociale radicale entretient naïvement le rêve d'une société libérée de tous les rapports de pouvoir. Les sciences sociales américaines ont été les premières à se confronter à cette double limitation avec laquelle la pensée foucauldienne, pourtant d'origine européenne, tente de rompre comme si elle avait été depuis toujours américaine.

Mais il faut dire aussi que Foucault ne devient pas subitement l'ultime et l'unique référence pour expliquer la réalité sociale. Il convient de mentionner deux facteurs qui relativisent l'influence de Foucault en Amérique. Tout d'abord, les sciences sociales américaines ont suivi, depuis les années 1960, des lignes d'évolution qui se sont développées de manière autonome par rapport à la pensée de Foucault (notamment en ce qui concerne les études quantitatives, l'utilisation des statistiques, l'essor des analyses psychosociologiques, etc.). Et deuxièmement, en marge de l'enthousiasme soulevé par les recherches de Foucault, une certaine résistance néoconservatrice s'organise. Elle se manifeste contre l'intellectualisme étranger en général, et français en particulier. Les doctrines poststructuralistes paraissent alors inutiles pour mener les luttes sociales en Amérique. Ces « barbares dans la Cité » risquent même d'encourager les tendances immoralistes, la déresponsabilisation sociale, l'anarchisme désœuvré, le relativisme des valeurs, etc. Rien ne peut remplacer la culture américaine pour comprendre et changer la culture américaine. Cette vision est, entre autres, celle de Camille Paglia qui perçoit les représentants de l'avant-garde intellectuelle française, avec Foucault en tête, comme un véritable fléau s'abattant sur les universités américaines²³.

Voyons maintenant comment la conceptualité foucauldienne propose une

²³ Camille Paglia : *Junk Bonds and Corporate Raiders : Academe in the Hour of the Wolf* », dans *Sex, Art and American Culture*, New York, Vintage, 1992, p. 170-248. Voir aussi Gerald Weissmann (« Foucault and the Bag Lady », *Hospital Practice*, août 1982) qui rendait Foucault responsable de la libre circulation des schizophrènes dans les rues de New York.

alternative originale et surtout « opérationnalisable » aux théories américaines du contrôle social qui ont dominé depuis Ross. Ce qui revient aussi à illustrer la « naturalisation » américaine des travaux de Foucault.

4. Les usages de la conceptualité foucauldienne dans les sciences sociales en Amérique

Nul mieux que les sciences sociales américaines (à qui il faudrait joindre les sciences sociales anglaises et les australiennes) ont su tirer profit de cette analogie selon laquelle la conceptualité, loin de se cantonner dans une quelconque forme de dogmatisme, doit plutôt chercher à rendre possible de nouveaux usages et de nouvelles applications comme s'il s'agissait d'une « boîte à outils » :

Je voudrais que mes livres soient une sorte de tool-box dans lequel les autres puissent aller fouiller pour y trouver un outil avec lequel ils pourraient faire ce que bon leur semble, dans leur domaine. [...] Je suis attaché à ce livre [l'Histoire de la folie], bien sûr, parce que je l'ai écrit, mais aussi parce qu'il a servi de tool-box à des personnes différentes les unes aux autres, comme les psychiatres de l'antipsychiatrie britannique, comme Szasz aux États-Unis, comme les sociologues en France...²⁴

Les sciences sociales américaines ont rapidement saisi la portée de cette dimension pratique, de cette essentielle applicabilité de la conceptualité foucauldienne qui permet d'analyser la « microphysique du pouvoir » à l'œuvre dans différents champs actuels de pratiques sociales²⁵. Foucault présentait ses ouvrages comme devant servir d'arrière-plan historique à

²⁴ Michel Foucault : *Dits et écrits*, vol. II, Paris, Gallimard, 1994, p. 523. Voir aussi p. 720 : « Tous mes livres [...] sont [...] de petites boîtes à outils. Si les gens veulent bien les ouvrir, se servir de telle phrase, telle idée, telle analyse comme d'un tournevis ou d'un desserre-boulon pour court-circuiter, disqualifier, casser les systèmes de pouvoir, y compris éventuellement ceux-là mêmes dont mes livres sont issus... eh bien, c'est tant mieux ! » Et ailleurs : « J'écris des choses qui semblent utilisables. En somme, des choses utilisables dans un sens différent, par des gens différents, dans des pays différents dans certains cas » (Michel Foucault : *Dits et écrits*, vol. III, Paris, Gallimard, 1994, p. 620.) Cette conception utilitariste de la pensée, souvent attribuée à Foucault, provient en réalité de Gilles Deleuze qui affirme dans un entretien de 1972 avec Foucault : « C'est ça, une théorie, c'est exactement comme une boîte à outils. [...] Il faut que ça serve, il faut que ça fonctionne. Et pas pour soi-même. S'il n'y a pas des gens pour s'en servir, à commencer par le théoricien lui-même qui cesse alors d'être un théoricien, c'est qu'elle ne vaut rien, ou que le moment n'est pas venu » (Michel Foucault et Gilles Deleuze : « Les intellectuels et le pouvoir », *L'Arc*, 49, 1972, p. 5; repris dans Michel Foucault, *Dits et écrits*, vol. II, p. 309.)

²⁵ Michel Foucault : *Surveiller et punir*, Paris, Gallimard, 1975, p. 34 et 40.

diverses études sur le pouvoir de normalisation et sur la formation du savoir dans la société moderne. C'est ainsi que l'on assiste, depuis environ une vingtaine d'années, à la multiplication des usages américains de Foucault au sein de différentes disciplines appartenant à la grande famille des sciences sociales. Ce qui entraîne de manière parfois exploratoire, souvent captivante et toujours étonnante, la conceptualité foucauldienne vers des champs d'études qui n'ont pas été directement défrichés par Foucault lui-même.

C'est le cas de la sociologie des organisations (*organization studies* ou *management research*) qui s'intéresse aux problèmes de gestion au sein des entreprises (gestion des ressources humaines, gestion des finances, plans de développement, etc.). Ces questions impliquent l'étude des relations complexes d'autorité entre dirigeants, salariés, créanciers, etc. L'analyse des organisations d'entreprises réunit souvent des équipes multidisciplinaires formées de relationnistes industriels, d'économistes, de comptables, d'urbanistes, de juristes, etc. À l'instar des théories du contrôle social, la sociologie des organisations a pris son essor aux États-Unis. Le développement rapide de l'économie, l'expérience vive de la prospérité et de la crise économiques, la croissance des organisations syndicales et leur dénonciation de la déshumanisation des conditions de travail, l'émergence de l'organisation scientifique de la production (ou taylorisme du nom de l'ingénieur américain F.W. Taylor), la mécanisation des techniques de production pour lesquelles les réalisations de l'industriel américain Henry Ford demeurent emblématique, etc., tous ces facteurs ont favorisé la naissance de la sociologie des organisations. Plusieurs sociologues américains des organisations adoptent une perspective poststructuraliste, et en particulier foucauldienne, pour expliquer les techniques de planification managériale et les stratégies de négociation développées par les entrepreneurs en vue de maximiser la production tout en minimisant les risques d'actions collectives²⁶. La conceptualité foucauldienne (surveillance, discipline, savoir, discours, biopouvoir, panoptique, normalisation, techniques de libération, etc.) fournit des outils d'analyse qui permettent d'étudier, sous un angle critique, les subtilités de l'organisation du travail. L'entreprise est alors conçue comme une micro-société constituée de foyers locaux de pouvoir, sa comptabilité, comme une pratique discursive, etc.

²⁶ Norman B. Macintosh : *Accounting, Accountants and Accountability : Poststructuralist Positions*, New York/London, Routledge, 2002; Alan McKinlay & Ken Starkey (éd.) : *Foucault, Management and Organization Theory. From Panopticon to Technologies of Self*, California/London/New Delhi, SAGE, 1998.

L'importance de Foucault pour la théorie des organisation est si considérable qu'il est devenu, durant la période 1996-2000, l'auteur le plus cité dans la revue anglo-américaine *Accounting, Organizations and Society*, l'une des deux plus importantes revues internationales spécialisées en théorie des organisations.²⁷ Mais il ne s'agit là que d'un exemple parmi bien d'autres des usages de la conceptualité foucauldienne dans les sciences sociales en Amérique. En effet, l'américanisation de Foucault a aussi permis la réécriture de l'histoire, selon les perspectives archéologique et généalogique définies par Foucault, d'à peu près toutes les sciences sociales. De nombreuses recherches ont poursuivi les enquêtes foucauliennes dans les domaines de la sociologie criminelle²⁸, du droit²⁹ et des sciences politiques³⁰ en adaptant les notions élaborées par Foucault pour expliquer les nouvelles réalités sociales (crimes corporatifs, mondialisation, terrorisme, sécurisation des frontières, interventionnisme, processus de désinstitutionnalisation, postcolonialisme, études féministes, etc.). La méthode foucauldienne a également favorisé de manière originale de nouvelles approches face à d'anciens problèmes dans des sphères de recherche aussi variées que la pédagogie³¹, le travail social³², la sociologie de la santé³³ et les soins

²⁷ Yves Gendron et Richard Baker : « Par delà les frontières disciplinaires et linguistiques : l'influence des penseurs français sur la recherche en comptabilité », *Comptabilité, contrôle, audit*, 7, 2, 2001, p. 5-23.

²⁸ Frank Pearce & Steve Tombs : *Toxic Capitalism : Corporate Crime and the Chemical Industry*, Aldershot/Brookfield, Ashgate Dartmouth, 1998; Dario Melossi & Massimo Pavarini : *The Prison and the Factory. Origins of the Penitentiary System*, London/Basingstoke, Macmillan Press, 1981. Ce dernier ouvrage est originellement paru en Italie en 1977; nous le mentionnons tout de même et nous reviendrons dans la dernière section sur l'analyse par Melossi de la réception de Foucault aux États-Unis.

²⁹ Victor Tadros : « Between Governance and Discipline : the Law and Michel Foucault », *Oxford Journal of Legal Studies*, 18, 1, 1998, p. 75-103; Anthony Beck : « Foucault and Law : the Collapse of Law's Empire », *Oxford Journal of Legal Studies*, 16, 3, 1996, p. 489-502; Alan Hunt & Gary Wickham : *Foucault and the Law. Towards a Sociology of Law as Governance*, Pluto Press, Colorado/London, 1994; Jerry Palmer & Frank Pearce : « Legal Discourse and State Power », *International Journal of Sociology of Law*, 11 1983, p. 361-383.

³⁰ Jeremy Moss (éd.) : *The Later Foucault*, Thousand Oaks/London/New Dehli, SAGE, 1998; Andrew Barry, Thomas Osborne & Nikolas Rose (éd.) : *Foucault and Political Reason. Liberalism, Neo-Liberalism and Rationalities of Government*, London, UCL Press, 1996; Ransom, *Foucault's Discipline. The Politics of Subjectivity*.

³¹ Kenneth J. Saltman & David A. Gabbard (éd.) : *Education As Enforcement : The Militarization and Corporatization of Schools*, New York, Routledge, 2003; David A. Gabbard (éd.) : *Knowledge & Power in the Global Economy : Politics and the Rhetoric of School Reform*, Mahwah (N.J.), Lawrence Erlbaum Publishing, 2000; Thomas S.

infirmiers (*nursing*)³⁴. Tous ces domaines de pratiques et de recherche ont été intensément fécondés au cours des vingt dernières années par la pensée foucauldienne. Ce qui contribue à faire de Foucault sans doute le plus multidisciplinaire des penseurs depuis Marx. Et ce sont les spécialistes américains des sciences sociales qui sont le mieux parvenus à actualiser les potentialités d'analyse contenues dans la conceptualité foucauldienne.

Cette appropriation de Foucault par les sciences sociales américaines n'est pas sans poser le problème fondamental du « sociologisme » ou de l'« anthropologisme » présenté dans *Les mots et les choses* comme un « grand danger intérieur du savoir »³⁵. L'utilisation des outils forgés par Foucault peut en effet encourager une forme de dogmatisme qui procure à certains spécialistes des sciences sociales l'illusion d'être libres par rapport aux relations de pouvoir et d'élaborer un discours neutre ou un savoir objectif. Mais en réalité, les sciences sociales ne peuvent jamais s'exclure de ces relations de pouvoir, et elles risquent même de devenir leurs complices à mesure qu'elles prétendent adopter un point de vue scientifique, neutre et détaché. Cette dimension de l'analyse foucauldienne semble avoir été occultée par les sciences sociales américaines.

Voyons maintenant le second facteur qui a contribué à faciliter l'américanisation de Foucault.

Popkewitz & Marie Brennan (éd.) : *Foucault's Challenge : Discourse, Knowledge, and Power in Education*, New York, Teachers College Press, 1997; David A. Gabbard : *Silencing Ivan Illich : A Foucauldian Analysis of Intellectual Exclusion*, San Francisco, Austin and Winfield, 1993.

³² Adrienne S. Chambon, Allan Irving & Laura Epstein (éd.) : *Reading Foucault for Social Workers*, New York, Columbia UP, 1999.

³³ Alan Petersen & Robin Bunton : *Foucault, Health and Medicine*, London/New York, Routledge, 1997.

³⁴ Dave Holmes : « Constructing Monsters : Correctional Discourse and Nursing Practice », *International Journal of Psychiatric Nursing Research*, 8, 3, 2003, p. 942-962; « Police and Pastoral Power : Governmentality and Correctional Forensic Psychiatric Nursing », *Nursing Inquiry*, 9, 2, p. 84-92; « From Iron Gaze to Nursing Care : Mental Health Nursing in the Era of Panopticism », *Journal of Psychiatric and Mental Health Nursing*, 8, 1, p. 7-15; « Nursing and Foucault : A History of the Present », *Nursing Inquiry*, 6, 1, p. 17-25.

³⁵ Michel Foucault : *Les mots et les choses*, Paris, Gallimard, 1966, p. 359.

5. Société de contrôle démocratisée et fonction « énochale » de Foucault

La description par Foucault, dans *Surveiller et punir*, de la société panoptique à travers le paradigme carcéral demeure à plusieurs égards semblable à la présentation par le sociologue canadien Erving Goffman, en 1961 (*L'Histoire de la folie* paraît la même année), de « l'institution totale »³⁶ comme symbole de nos sociétés modernes qui imposent des normes d'exclusion. La description de la vie à l'intérieur de l'hôpital psychiatrique devient exemplaire dans la démonstration du caractère plus largement disciplinarisé de la société. Goffman présente les casernes, prisons, monastères et pensionnats comme fonctionnant sur un mode similaire à celui des asiles. Dans son analyse des sociétés carcérales, Foucault affirmait sur un ton en apparence très goffmanien : « la prison ressemble aux usines, aux écoles, aux casernes, aux hôpitaux »³⁷. Foucault a pourtant balayé du revers de la main les commentaires qui cherchaient à rapprocher son entreprise de celle de Goffman³⁸. Dans ses entretiens, il explique que Goffman s'intéresse d'abord aux formes de pouvoir localisées dans les institutions, alors que ce type de société disciplinaire ne correspond déjà plus au modèle d'exercice de pouvoir représentatif de notre actualité³⁹. Selon Foucault, les formes actuellement dominantes de pouvoir se manifestent de manière indépendante par rapport à l'État et à ses institutions pour s'exercer à travers des processus extra-institutionnels d'auto-normalisation des populations. Les mécanismes disciplinaires ont « une certaine tendance à se 'désinstitutionnaliser', à sortir des forteresses closes où ils fonctionnaient et à circuler à l'état 'libre' »⁴⁰. Nos sociétés de contrôle caractérisées non plus par l'internement mais par le calcul et la gestion obsessionnelle des potentiels de risque associés à la vie quotidienne, mettent en œuvre des formes de pouvoir extra-étatiques et non institutionnelles. Cette désinstitutionnalisation du pouvoir est l'essence même de la biopolitique à l'époque du « capitalisme avancé » où les

³⁶ Erving Goffman : *Asylums*, New York, Double-Day, 1961.

³⁷ Foucault, *Surveiller et punir*, p. 264.

³⁸ Foucault, *Dits et écrits*, vol. III, p. 802-803; Michel Foucault : *Dits et écrits*, vol. IV, Paris, Gallimard, 1994, p. 38-39 et 590.

³⁹ Gilles Deleuze a souligné la préoccupation de Foucault pour le passage des sociétés disciplinaires aux sociétés de contrôle par lequel est introduit un ensemble d'instruments non institutionnels et infiniment modulables utilisés de manière continue en créant une illusion de liberté (marketing, éducation permanente, échange d'information bancaire par réseaux, etc). Voir Gilles Deleuze, « Post-scriptum sur les sociétés de contrôle », dans *Pourparlers*, Paris, Minuit, 1990, p. 240-247.

⁴⁰ Foucault, *Surveiller et punir*, p. 246.

populations exercent sur elles-mêmes et par elles-mêmes une surveillance continue en développant des stratégies d'autogestion des comportements et des attitudes.

Toute une partie des sciences sociales américaines post-conflictualistes a été immédiatement sensible à ces nouveaux exercices de pouvoir délocalisés, au fait que le pouvoir gouvernemental le plus déterminant se manifeste à un niveau extra-étatique, extra-juridique et micro-physique, c'est-à-dire dans les rapports financiers, les dossiers médicaux, les journaux personnels, les bulletins de nouvelles, les programmes scolaires, etc. et dans les relations complices qu'ils entretiennent mutuellement. Bref, les véritables lois ne sont pas écrites et s'expriment dorénavant à travers un ensemble de « petites ruses dotées d'un grand pouvoir de diffusion, aménagements subtils, d'apparences innocentes, mais profondément soupçonneux, dispositifs qui obéissent à d'inavouables économies, ou qui poursuivent des coercitions sans grandeur. [C]e sont eux pourtant qui ont porté la mutation du régime punitif, au seuil de l'époque contemporaine »⁴¹.

Une partie des sciences sociales américaines a adopté très rapidement cette perspective foucauldienne en considérant la réduction ou la mise entre parenthèses de la réalité objective de l'État opérée par Foucault comme l'une des perspectives les plus adéquates pour décrire notre réalité, les plus inspirantes pour analyser des relations de pouvoir et les plus prometteuses pour organiser des luttes sociales. La théorie foucauldienne du pouvoir neutralise la transcendance de l'État. La réalité étatique devient secondaire du point de vue d'une micro-physique du pouvoir. Les exercices post-institutionnels du pouvoir échappent ainsi au modèle traditionnel qui place d'un côté l'État et ses appareils répressifs institutionnalisés, de l'autre les victimes.

Le souverain, la loi, l'interdiction, tout cela a constitué un système de représentation du pouvoir qui a été ensuite transmis par les théories du droit : la théorie politique est restée obsédée par le personnage du souverain. Toutes ces théories posent encore le problème de la souveraineté. Ce dont nous avons besoin, c'est d'une philosophie politique qui ne soit pas construite autour du problème de la souveraineté, donc de la loi, donc de l'interdiction; il faut couper la tête du roi et on ne l'a pas encore fait dans la théorie politique⁴².

⁴¹ *Ibid.*, p. 163.

⁴² Foucault, *Dits et écrits*, vol. III, p. 150.

L'État est un universel qui n'intéresse pas l'intellectuel spécifique. L'analytique foucauldienne du pouvoir ne correspond pas à une description de type marxiste des moyens pour mettre fin à l'organisation étatique détentrice du pouvoir. Son point de départ, ce sont les pratiques de pouvoir qui s'exercent hors de la gouverne étatique et de ses institutions, dans un réseau de relations inter-individuelles et sociales, à travers des expériences de gouvernementalité.

*L'État, ce n'est rien d'autre que l'effet mobile d'un régime de gouvernementalités multiples. [...] Il ne s'agit pas d'arracher à l'État son secret, il s'agit de passer à l'extérieur et d'interroger le problème de l'État, de faire l'investigation du problème de l'État à partir des pratiques de gouvernementalité.*⁴³

Dario Melossi⁴⁴ ne donne qu'en partie raison à la tentative de Foucault visant à désétatiser les problèmes politiques. Souvent traduites en langue anglaise, ses publications⁴⁵ contiennent plusieurs études comparatives entre les systèmes judiciaires italien et américain et elles ne ratent jamais l'occasion de situer le questionnement par rapport à la pensée foucauldienne. Le regard européen qu'il porte sur les sciences sociales et sur la théorie américaine du contrôle social, combiné à ses positions nuancées, à la fois admiratives et critiques, face aux écrits de Foucault, apportent un nouvel éclairage sur les rapports de Foucault aux représentants américains des sciences sociales.

D'après Melossi, il est impossible de conceptualiser le contrôle social sans la référence à l'État. Il ne suit plus Foucault lorsque celui-ci dénigre l'importance de l'État et des institutions qui lui sont subordonnées. La référence de Foucault au « régime de gouvernementalités multiples » qui remplace la superstructure étatique le force, selon Melossi, à expliquer

⁴³ Michel Foucault : *Naissance de la biopolitique*, Paris, Seuil/Gallimard, 2004, p. 79.

⁴⁴ Dario Melossi a complété un doctorat à l'Université de Californie et il enseigne la criminologie à la Faculté de droit de l'Université de Bologne. Ses travaux portent sur la question du contrôle social à la fois dans les traditions américaine et européenne.

⁴⁵ Mentionnons seulement Dario Melossi : « The Cultural Embeddedness of Social Control », *Theoretical Criminology*, 5, 4, 2001, p. 403-424; « Remarks on Social Control, State Sovereignty and Citizenship in the New Europe », dans Vincenzo Ruggiero *et coll.* (éd.) : *The New European Criminology*, London/New York, Routledge, 1998, p. 52-63; « State and Social Control à la Fin de Siècle : From the New World to the Constitution of the New Europe », dans Roberto Bergalli & Colin Sumner : *Social Control and Political Order*, London/Thousand Oaks/New Dehli, SAGE, 1997, p. 52-74; Dario Melossi : *The State of Social Control*, Cambridge, Polity Press, 1990; Melossi & Pavarini, *The Prison and the Factory. Origins of the Penitentiary System*.

l'existence du pouvoir en recourant à une sorte d'épistémè abstraite. Une société sans État n'est qu'une nouvelle utopie⁴⁶. Melossi s'entend avec Foucault au sujet de la transformation majeure survenue au niveau juridico-politique et qui nous a fait passer du droit souverain de mort à une forme de gestion continue de la vie⁴⁷. Cependant, là où Foucault assimile le pouvoir sur la vie à un régime de gouvernementalités, Melossi associe le pouvoir sur la vie à une manifestation encore effective de l'État. Il ne s'agit cependant plus d'un système de disciplinarisation visible et institutionnalisé, mais plutôt d'un « contrôle de la production des significations »⁴⁸. Ce contrôle étatique correspond, en outre, à une autogestion de la société, puisque l'État est lui-même produit par la volonté de la société de contrôle. Suivant le titre de l'un de ses ouvrages, l'État devient « *État du contrôle social* ». Par contraste avec Foucault, et en demeurant plus fidèle à la pensée marxiste, Melossi conserve l'idée d'un système étatisé de représentations idéologiques vers lequel une critique peut et doit encore être dirigée.

Contre Foucault, Melossi défend une certaine macro-physique du pouvoir tout en retenant l'aspect de machination associé par Foucault au pouvoir qui s'exerce à travers un ensemble de dispositifs d'autocontrôle de la société. Les positions politiques de Melossi constituent, en définitive, une savante combinaison des théories fonctionnaliste (références fréquentes à Mead et à l'École de Chicago), conflictualiste (rôle central de Marx) et foucauldienne. Melossi devient toutefois plus original lorsqu'il assigne un rôle « épochal »⁴⁹ à Foucault. L'« État du contrôle social » est un État « démocratique » qui n'exerce plus un pouvoir coercitif (le droit de mort), en devenant plutôt le gestionnaire (au sens économique et libéral du terme) de la vie sociale. La création de l'« État du contrôle social » en Amérique correspond, d'après Melossi, à la période du *New Deal* qui suit la crise de 1929. C'est à ce moment que la société américaine passe une sorte de contrat, non pas social, mais purement économique, avec l'État, qu'elle autorise à intervenir pour garantir sa propre sécurité. Le *New Deal* signe la fin du mythe de l'État autoritaire et délié de la société. Du côté européen, il faut attendre, toujours selon Melossi, la fin de la Deuxième Guerre mondiale (la défaite du fascisme) et même le démantèlement de l'Union soviétique (défaite du

⁴⁶ Melossi, *The State of Social Control*, p. 4.

⁴⁷ Michel Foucault : « Droit de mort et pouvoir sur la vie », dans *La volonté de savoir*, Paris, Gallimard, 1976, p. 177-211.

⁴⁸ Melossi, « State and Social Control à la Fin de Siècle : From the New World to the Constitution of the New Europe », p. 52.

⁴⁹ *Ibid.*

communisme) pour voir apparaître l'« État de contrôle social ». Foucault serait le témoin européen privilégié de cet avènement. Et en effet, c'est bien l'évolution économique qui guide Foucault dans sa théorie du pouvoir. La biopolitique naît avec le libéralisme. Dans les deux cas, il s'agit d'une technique d'administration de la vie des populations visant à tirer un profit maximum de son caractère malléable. « Ce bio-pouvoir a été, à n'en pas douter, un élément indispensable au développement du capitalisme »⁵⁰. La transformation des sociétés disciplinaires en sociétés de normalisation peut aisément être comprise comme la naissance des sociétés « démocratiquement contrôlées »⁵¹. Le lien entre l'émergence d'une nouvelle forme de pouvoir (la gestion de la vie sociale) et le développement économique constitue le trait d'union entre les analyses de Foucault et de Melossi, qui trouvent un allié commun dans l'ouvrage de Rusche et Kirchheimer intitulé *Punishment and Social Structures*⁵² publié à New York en 1939 comme premier livre de l'*Institut international de recherche sociale*. Ce livre écrit par des représentants en exil de l'école de Francfort, et traduit en italien par Melossi, est l'un des rares ouvrages avec lequel Foucault se reconnaît des affinités théoriques dans *Surveiller et punir*⁵³. L'hypothèse centrale de Rusche et Kirchheimer consiste à établir une corrélation entre les conditions de vie économique et le taux d'emprisonnement. Dans l'introduction qu'il consacre à la plus récente édition américaine de *Punishment and Social Structures*, Melossi rappelle que le taux d'emprisonnement aux États-Unis a augmenté de 500 % au cours des vingt-cinq dernières années, qui correspondent aussi à l'essor du néo-libéralisme et à la mondialisation de l'économie de marché. Ce qui renforce le modèle d'un « État de contrôle social » et qui valide les thèses foucaaldiennes, en partie inspirées de Rusche et Kirchheimer, relatives à la fabrication de la délinquance, à la création des illégalismes, et à la multiplication des formes de contrôle dans les sociétés dites libérales et démocratiques.

L'invention « éphémère » de Melossi peut bien sûr être réévaluée. Il n'est pas certain que Foucault aurait endossé cette perspective vaguement universaliste en acceptant de concevoir ses travaux comme représentatifs de l'« esprit général » d'une période historique ou comme destinal pour la culture occidentale. Quoi qu'il en soit, la valeur éphémère attribuée aux écrits

⁵⁰ Foucault, *La volonté de savoir*, p. 185.

⁵¹ Foucault, *Surveiller et punir*, p. 241.

⁵² Georg Rusche et Otto Kirchheimer : *Punishment and Social Structures*, New York, Columbia University Press, 1939.

⁵³ Foucault, *Surveiller et punir*, p. 32-33.

de Foucault a au moins le mérite de fournir un argument supplémentaire susceptible de rendre compte de la popularité de Foucault dans les sciences sociales américaines. Nous disions que le succès des analyses sophistiquées du pouvoir élaborées par Foucault a été rendu possible grâce à la longue maturation dont bénéficiaient les théories du contrôle social en sol américain. Il faut ajouter à ce facteur historique un élément à caractère politique : Foucault a décrit dans les années 1970 et 1980 ce en quoi les Américains pouvaient se reconnaître facilement, puisqu'ils avaient vécu, une quarantaine d'années plus tôt avec le *New Deal*, le passage à la société de contrôle parfaitement « démocratisée ». En outre, Foucault a fourni des outils permettant d'analyser les paradoxes de la démocratie, c'est-à-dire d'une organisation sociale qui donne l'illusion de favoriser la libération individuelle et collective tout en produisant sans cesse de nouveaux mécanismes subtils de contrôle, en générant des nouveaux dangers invisibles ou en inventant des risques potentiels à gérer. Ce système s'est développé pendant plusieurs décennies aux États-Unis sans que les sciences sociales ne disposent de ressources conceptuelles adéquates leur permettant d'expliquer la subtilité des nouvelles technologies de pouvoir. C'est pourquoi les positions de Foucault qui décrivent précisément le fonctionnement de ce genre de société libérale et démocratiquement contrôlée a pu apparaître aux sciences sociales américaines comme une véritable révélation.